

Le Canard

MONTREAL, 28 AVRIL 1883

Les reines ne purent s'empêcher de battre des mains au défilé en admirant l'allure martiale des guerrières.

— Hélas ! il va donc falloir les quitter ! murmura Caroline, allons, je veux encore une fois embrasser mes braves colonelles !

Cependant l'armée entière avait repris la route de Makalolo, girafes et autruches trottaient dans la plaine et les barques de la flotte remontaient le N'kari.

La lune se levait comme on arrivait à Makalolo. Le bateau à vapeur, toujours monté par Farandoul et les quatre reines, se rangea pour laisser passer la flotte. Quand la dernière barque eut été amenée à terre et que tous les équipages eurent débarqué, Farandoul fit un signe aux reines blanches.

— C'est le moment, dit-il, madames, nous partons !

Et se penchant vers la cale :

— Allons Niam-Niam, c'est ainsi qu'il appelait le négroïde, allons ! du charbon dans les fourneaux et vive-ment !

— Et maintenant, braves guerrières, adieu ! adieu, bravo nation makalolo !

Et avant que Dilolo et Kalunda eussent pu comprendre de quoi il s'agissait, le bateau vira de bord et reprit la route qu'il avait parcourue.

De grands cris se faisaient entendre sur la rive, on courait, on s'interrogeait, mais quelques heures devaient s'écouler avant que la vérité fut connue et d'ailleurs la fatigue de l'armée entière, des rameurs, des autruches et des girafes rendait toute poursuite immédiate impossible.

Kalunda et Dilolo interrogeaient Farandoul.

— Cela veut dire que je vous salue ! répondit celui-ci dans la langue makalolo qu'il parlait déjà avec élégance, vous ignorez donc ce qui se tramait ? Sachez que la nation makalolo, contente de ses reines blanches, voulait les conserver encore pendant cinq années, et que le grand prêtre, consulté, avait consenti à la condition que pour ne pas contrevenir tout à fait aux vieux usages, les deux reines blanches commencent leur nouveau règne en mangeant les deux reines de la réserve ; les reines blanches m'ont averti, et je vous salue toutes les quatre !

Kalunda et Dilolo, épouvantées du péril qu'elles avaient couru se laissèrent tomber dans les bras de Farandoul.

— Demain au point du jour, nous serons loin, s'écria Farandoul, ne craignez plus rien, ô reines blanches et noires, nous allons marcher à toute vapeur !

Il parlait encore lorsque la tête crépue du petit Niam-Niam se montra sur le pont.

— Maître ! cria-t-il, plus de charbon !

Farandoul bondit.

— Comment, imbécille, plus de charbon, la route est pleine !

— Non, maître, route vide !

Farandoul haussa les épaules et descendit sur ses talons. Il avait pas, le matin même une grande revue de son bateau, et s'était assuré que la provision de charbon était à peine entamée.

Les quatre reines assises sur le pont entendirent tout à coup un grand cri dans la cale, et virent Farandoul sauter sur le pont en traînant le petit Niam-Niam par les oreilles.

— Plus de charbon, s'écria-t-il, il a dit vrai ! et nous allons être poursuivis à outrance dans quelques heures ! Voyons, petit négroïde ! Qu'as-tu fait du charbon ? la route était pleine ce matin !

— Maître, c'est pas moi, c'est les autruches !

— Comment, les autruches ?

— Oui, maître, les autruches des guerrières ! ce matin, autruches fatiguées, faim, mangeaient cailloux, alors moi très-bon, j'ai donné charbon à autruches, autruches tout mangé, autruches contentes !

(A continuer.)

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordée à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annances : Première insertion, 10 centimes par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass. est autorisé à prendre des abonnements.

A. FILIATREAU & C^{ie},

Éditeurs-Propriétaires,

No. 8 Rue Ste. Thérèse.

Boite 375.

CAUSERIE

Si vous avez lu samedi dernier le journal du grand vicar, vous devez être étonnés, chers lecteurs, de ne voir aujourd'hui plein de vignes, et mieux portant que jamais. Après l'éreintement qu'il a subi cette bonne Lisette, dans sa dernière causerie, vous vous étiez probablement dit que je n'en reviendrais pas et que ma carrière était à jamais finie. Vous étiez tout simplement dans l'erreur, car, Dieu merci, j'ai pu supporter cette rude attaque sans en être notablement affecté ; il est vrai de dire que je suis fortement constitué et que je n'ai jamais eu de... rhumatismes.

Cette bonne mère de famille qui jette ses notes sans prétention sur le bord des sentiers épineux de la politique, défend sa prose unguibus et rostro. C'est son droit et je ne le lui conteste pas, mais elle a la main malheureuse et ne fait que s'embourber d'avantage.

— Ces grands et gros messieurs, dit-elle, qui ne peuvent attaquer le fond de mes idées, plaisantent sur les phrases qu'ils tronquent et sur les mots qu'ils dénaturent.

Que voulez-vous, chère dame, on prend ce que l'on trouve et on ne peut pas attaquer ce qui n'existe pas. Vous vous faites illusion, Lisette, vos idées (?) n'ont pas de fond et il ne faut pas vous étonner qu'on ne l'attaque pas.

Ce qui les amuse surtout, ce sont les coquilles des imprimeurs. L'un d'eux a joué dix lignes durant avec la lettre i ! J'avais dit, en parlant des accents de la belle musique : Alors, c'est beau et l'oreille se penche pour offrir à l'âme les émotions de la crainte ou de la joie. Le prole avait changé *âme* en *ami*, qu'elle aubaine ! Les lecteurs de L'ETENDARD avaient bien compris que c'était une faute d'impression, mais pour ces éplucheurs de phrases, c'était trop fort !

C'est trop fort en effet. Que le prole ait changé *âme* en *ami*, c'est parfaitement possible, mais qu'avec *âme* il ait pu faire son *ami*, c'est un véritable tour de force et il n'y a qu'à l'ETENDARD qu'on voit des choses comme ça. Quoi qu'il en soit, c'est toujours une oreille qui se penche pour offrir à son âme les émotions de la crainte ou de la joie et c'est encore assez joli, ne vous en déplaît.

Mais ce n'est pas tout et vous allez voir de quelle force est Lisette. J'ai avoué en toute humilité que je ne comprenais pas qu'aucun artiste n'ait pu imiter les louanges que la nature adresse à son auteur parocque Salomon, dans sa gloire n'a jamais eu le vêtement du lis.

Je vous fais juges, lecteurs ; examinez cette phrase, retournez-la, inditez-la et voyez si vous n'auriez pas dit comme moi.

(Jui, n'est-ce pas ?... Eh ! bien admirez maintenant l'adresse avec laquelle notre bonne mère de famille se tire de ce mauvais pas.

— Savez-vous, s'écrie-t-elle, comment un de ces grands farceurs critique cette phrase ? Par ces mots qui le peignent parfaitement : « Comprenez pas ! » Ainsi, vous pouvez vous imaginer ce que l'on doit attendre de tels... niais...

Ce mot a glissé de ma plume et j'ai beau gratter, je ne puis le faire disparaître.

Elle ne me l'envoie pas dire au moins et l'on ne pourra pas lui reprocher de ne pas avoir le courage de ses

opinions. Pourtant ce qui me console c'est que ce mot a glissé de sa plume, et cela ne m'étonne pas le moins du monde. Cette pauvre plume est tellement habituée à écrire des niaiseries qu'elle ne peut plus faire autrement.

Quant à ce bambin de 6 ans, cet illustre rejeton de Lisette qui a tout de suite saisi le sens mystérieux de la phrase en question, cela tient du prodige et vous pouvez être sûrs que Lisette se vante.

La chroniqueuse fait ensuite une charge à fond de train contre les misérables, non les saltimbanques qui en écrivant n'ont qu'une ambition sordide, faire de l'argent, qui pour de l'argent sont prêts à faire toutes les besognes, et elle ajoute :

Il faut avoir passé quelque temps dans les *States* pour faire preuve d'autant d'audace. Et ça me rappelle ce nègre qui, au coin des rues de New-York, se faisait frapper par les passants moyennant cinq cents. Sans honte, sans sensibilité, ce malheureux exhibait sa laide spéculation aux yeux du public. Il y a dix ans, cette histoire me paraissait incroyable. Et dire que nous avons ici des gens comme ça ! des gens qui font argent de tout et qui n'ont honte de rien !

Loi je laisse tout ressentiment de côté et j'avoue honnêtement que sur ce point je partage pleinement l'opinion de Lisette. Je vais plus loin, je l'admire à cause de son désintéressement car dans cette dernière phrase, elle immole sans pitié ce qu'elle a de plus cher et si je ne craignais les cautions, je l'embrasserais de tout cœur. En effet, nous avons ici des gens comme ça ! des gens qui font argent de tout et qui n'ont honte de rien ! Lisette le sait mieux que personne et on peut la croire sur parole. Il n'y a pas longtemps encore, un de ses grands amis se mettait dans un cas semblable et c'est probablement lui qu'elle veut stigmatiser aujourd'hui. Cet homme jouissant d'une haute position sociale occupait à titre de locataire une maison appartenant aux révérends sœurs de la congrégation N.D.

Quelques semaines avant l'expiration du bail, les sœurs trouvent une chance unique de vendre avantageusement leur propriété. Elles se rendent immédiatement chez ce locataire, ami de Lisette, et lui exposent les circonstances dans lesquelles elles se trouvent. Elles ajoutent que l'acquéreur veut de suite prendre possession de la maison, et le prient de vouloir bien renoncer à son droit de l'occuper encore quelques semaines.

— Comment, dit notre homme, j'ai loué pour un an et j'y reste ! — Mais enfin, monsieur, si cela vous dérange trop nous sommes prêtes à vous dédommager. — Il ne s'agit pas de cela, j'y suis, j'y reste. Et puis faites bien attention, je suis influent, je vais provoquer une enquête sur l'administration de vos biens et vous allez voir ce dont je suis capable.

— Mais encore une fois, nous ne vous demandons pas de vous déran-ger pour rien, nous allons vous faire la remise de toute une année de loyer à titre d'indemnité. — Vous croyez peut-être que ce bon catholique accepta cette offre si généreuse, vous vous trompez : ce locataire était un un de ces gens comme ça, un de ces gens qui font argent de tout et qui n'ont honte de rien, et il profita tellement de l'occasion qui lui était offerte qu'on fut obligé de lui donner \$500 pour le déloger.

On ne saurait trop blâmer une action de ce genre et Lisette n'est que juste dans l'appréciation qu'elle en fait. On devrait mettre des gens comme ça au ban de l'opinion publique ou les traduire tout bonnement devant notre estimable Recorder. N'est-ce pas Lisette ?

À samedi prochain le fameux parti de sucre promis depuis si longtemps et si impatiemment attendu.

Une bonne blague que je trouve dans un journal des États-Unis.

Un homme arrêta sa voiture à une barrière de péage, et ne voyant pas le gardien il entra dans la maison. Ne trouvant personne, il commença à chercher et finit par apercevoir le gardien

à une certaine distance travaillant dans un champ. Il se rendit près de lui, et dit :

— Vous êtes le gardien de la barrière, je crois ?

— Oui, monsieur, répondit le vieillard en s'appuyant sur le manche de sa houe.

— Très bien ; je voudrais passer la barrière.

— N'est-elle pas ouverte ?

— Oui.

— Alors pourquoi ne passez-vous pas ? c'est moi qui suis chargé de l'affaire.

— J'ai voulu venir vous payer.

— Et vous avez parcouru toute cette distance pour me payer cinq cents ?

— Oui, monsieur, répondit l'étranger, en regardant avec orgueil le vieillard dans le blanc du yeux.

— N'auriez-vous pas pu mettre vos cinq cents sur la table.

— Certainement, mais je voulais que vous fussiez persuadé que j'avais payé.

— Vous êtes un bien brave homme.

Où monsieur, répliqua le gentilhomme, en même temps qu'une expression de satisfaction se répandait sur sa figure.

— Vous auriez fait une distance trois fois plus grande pour me payer ces cinq cents, n'est-il pas vrai ?

— Assurément.

— John, viens ici, cria le vieillard à un jeune homme couché à l'ombre d'un arbre à une vingtaine de pas de là, appelle le chiron, et surveille cet homme jusqu'à son départ, car je paie \$100 qu'il volerait quelque chose avant de s'en aller.

Pour finir :

Une femme était accablée l'autre jour d'avoir volé des pommes au marché Bonsecours.

— Votre état, demande le juge à l'accusée ?

— Veuve, votre honneur.

— Mais ce n'est pas un état..., dit le juge, et s'adressant à l'homme de police : Dites-nous quelle qualité elle prenait quand vous l'avez arrêtée ?

— La meilleure, votre honneur, tout ce qu'il y avait de mieux en pommes grises et en faucusses !

Harpagon II.

Le père Crépin était parvenu à réunir un capital de près de deux millions. Or, savez-vous pour combien il a laissé à sa mort d'objets mobiliers ? Pour sept francs ! Sept francs, le lit, le linge, les vêtements de ce millionnaire ! Sa nourriture coûtait de trente cinq à quarante centimes par jour. Il avait trouvé un barbier qui consentait à le raser moyennant cinq liards ; il se permettait une fois par semaine cette petite débauche. Voilà pour l'ensemble de la physiologie.

Quant aux traits particuliers, en voici quelques uns :

Jean Crépin, pour simplifier ses frais de cuisine, se résignait à ne manger que de la soupe : il achetait au rabais de vieilles croûtes, et se faisait de la panade pour toute une semaine ; les deux premiers jours, la chose passait sans trop de désagrément, mais le troisième et le quatrième, l'estomac commençait à faire de sérieuses difficultés ; le cinquième et le sixième, c'était une véritable révolte. Quo faisait notre avaré ? Il tirait de l'armoire une bouteille de vieux rhum (héritage paternel) et la payait auprès de l'acrobate romain.

— Allons ! se disait-il, avale ta douleur et ta soupe, mon pauvre ami ; une fois ta soupe mangée, tu boiras un bon verre de liqueur pour te dédommager.

Mais, dès que la soupe était passée le naturel reprenait le dessus, et notre homme reportait dans le placard la bouteille immaculée en disant :

« Bah ! puisque j'ai mangé ma soupe... ce sera pour une autre fois !... »

Un jour d'hiver, une personne se rend chez le père Crépin pour affaire

urgente, il faisait un froid à geler le mercure. Cette personne trouve le père Crépin se chauffant. Quel luxe ! Attendez. Le bonhomme avait acheté des poutres provenant de démolitions ; mais, comme il avait reculé devant les frais du sciage, l'extrémité d'une poutre brûlait dans le foyer, et l'autre extrémité reposait, par la porte, ouverte, sur le palier.

Un avoué de Lyon lui compta un jour une somme de 70,000 francs pour l'indemniser de la perte de maisons qu'une expropriation lui avait enlevées. Cette somme fut payée en or. Le père Crépin examina chaque pièce au trebuchet. La chose dura longtemps, comme on pense. Les clercs de l'avoué se relayaient d'heure en heure, et le soir arriva sans que l'opération fût finie. — Il faut pourtant terminer, dit l'avoué, impatienté. — Rien ne presse, répondit le père Crépin ; demain, je vous donnerai quittance et vous me compterez douze francs d'intérêt de plus pour le temps que vous m'avez fait perdre.

À l'époque où parut l'arrêté municipal qui rendait obligatoire le blanchissage des maisons, le père Crépin fut pris d'un violent désespoir. Il alla trouver M. Ternis, alors maire de la ville, et lui demanda si l'on ne pourrait point faire en sa faveur une infraction à l'arrêté en question. M. Ternis lui répondit que c'était impossible.

— Dites alors que c'est ma ruine que vous voulez, s'écria le père Crépin.

— Comment ?

— Si je n'avais qu'une maison, je me résiguerais ; mais j'en ai neuf.

Le pauvre homme !

Mais le plus joli trait du père Crépin, un trait qui a manqué à Molière, est celui-ci :

Recueilli par les époux Favre, il y était logé et nourri gratis. Un jour il arriva que ses hôtes invitèrent à dîner un de leurs amis. Ce fut un crève-cœur pour le père Crépin ; cette prodigalité pour un autre que lui le révoltait — non par jalousie, mais par avarice. Comme Mme de Sévigné, qui souffrait à la poitrine de sa fille, il souffrait, lui, à la bourse de ses hôtes. Pour ne pas être témoin d'un pareil spectacle, il quitta la table au moment où les invités s'y asseyaient, et courut se réfugier dans son alcôve.

IL REND LA BEAUTÉ AUX FEMMES. Mesdames, il vous est impossible d'obtenir une belle peau, des joues roses, et des yeux brillants avec aucun des cosmétiques de France ou avec aucun des régénérateurs de la beauté, si vous êtes en mauvaise santé. Rien n'égale les Amers de Houblon pour enrichir votre sang et vous rendre la force et la beauté. Un essai est une preuve sûre.

Un prophète — Pour le coup nous avons à Montréal un véritable sorcier et les faux prophètes Vennor et Wiggins n'ont qu'à se bien tenir. Celui dont il s'agit aujourd'hui et dont nous mentionnerons le nom la semaine prochaine ne nous a pronostiqué aucune tempête, il ne nous a pas dit que la débâcle aurait lieu le 21 avril ou le 10 de Mai, mais il nous a prêté que cette année les plus beaux chapeaux seraient vendus par MM. Derome & Lefrançois au No. 614 de la rue Ste Catherine et il a dit vrai. Pour s'en convaincre on n'a qu'à aller faire une visite à ces chapelières populaires. Nous pouvons affirmer de plus qu'on achète là à meilleur marché que partout ailleurs.

NE MEURENT PAS DANS LA MAISON.

« Rough on Rats. » Détruisez les rats, les coquerelles, les punaises des lits, les mouches, les fourmis, les taupes, les souris, les buettes. — 15cts.

Achetez la romance « Souvenir du jeune âge. » Prix 10 cts.